



EUROPACORP

PRESS RELEASE

EuropaCorp obtains AMF certification on its project of a €60 million capital increase reserved for FF Motion Invest

Saint-Denis, 28 October 2016 – EuropaCorp, one of the leading independent film studios in Europe, announces today that the prospectus, filed with the Autorité des Marchés Financiers (AMF), was approved by AMF under visa n° 16-502 dated 27 October 2016. This prospectus relates to a capital increase without preferential subscription rights for shareholders, reserved for FF Motion Invest, 100% subsidiary of Fundamental Films, a Shanghai-based film producer, distributor and financier, for a total amount of €60 million.

This operation will be presented for approval to a combined shareholders' meeting of EuropaCorp, which is expected to be held on 17 November 2016.

Main terms and conditions of the operation

- Number of shares issued: 11,428,572 new shares
- Subscription price: €5.25 per new share, or a premium of 38.5% on the average of last 20 days' prices before the signing of the investment protocol
- Issuance gross proceeds: €60,000,003
- Governance: Fundamental Films to have one voting seat and one observer seat at EuropaCorp's board of directors.

Purpose of the reserved capital increase

To enhance EuropaCorp's ability to produce and distribute English-language films and TV series around the world, as well as to further strengthen our close links with Fundamental Films.

Indicative timetable

- 27 October 2016: prospectus certified by AMF
- 10 November 2016: Shareholders' meeting of Fundamental Films convened to deliberate in particular on the reserved capital increase
- 17 November 2016: Combined shareholders' meeting convened to deliberate in particular on the reserved capital increase, and press release announcing voting results
- 18 November 2016: Subscription of the new shares by FF Motion Invest, and press release announcing the completion of the reserved capital increase

Information available to the public

The French-language prospectus includes:

- EuropaCorp's registration document filed with the AMF on 26 July 2016 under n° D.16-0740;
- an update of EuropaCorp's registration document filed with the AMF on 27 October 2016 under n° D.16-0740-A01; and
- a securities notes ("Note d'opération").

These documents are available on request and free of charge from the company (20 rue Ampère, 93413 Saint-Denis Cedex, France), as well as on the websites of the company (www.europacorp-corporate.com) and of the AMF (www.amf-france.org).

The prospectus also mentions the exclusive negotiations with the Cinémas Gaumont-Pathé group for the sale of its multiplex activity, which was unveiled via a press release on 30 September 2016. If the transaction were to be completed, the total consideration for EuropaCorp would amount to approximately €21 million.

Financial calendar

15 December 2016: 2016/2017 Half-year results

ABOUT EUROPACORP

EuropaCorp is one of Europe's leading film studios. Founded in 1999, EuropaCorp has operations spanning production, theatrical distribution, video and VOD, and French TV sales. EuropaCorp also has international rights, partnerships and licensing, production and soundtrack publishing activities. The Group has also been producing TV series since 2010. EuropaCorp's integrated business model allows it to benefit from diversified sources of revenue. With a line-up boasting various types of films and a very strong foothold in international markets, the Group has produced France's biggest international hits in recent years. In 2014, EuropaCorp formed the joint venture RED to self-distribute its films in the United States. EuropaCorp was founded by French filmmaker, screenwriter and producer Luc Besson. The Group owns a catalogue of 500 movies and has 150 permanent employees.

For more information, go to www.europacorp-corporate.com

Contacts

EuropaCorp Group

Pierre-André Junne | Investors Relations | investors@europacorp.com

Régis Lefebvre | Communication | rlefebvre@europacorp.com

Tel: +33 1 55 99 50 00

Financial communication

NewCap | Julie Coulot | jcoulot@newcap.fr | +33 1 44 71 94 94

Press Relations

CLAI | Nicolas Obrist | europacorp@clai2.com | +33 1 80 50 53 10

EuropaCorp is listed in Compartment C of Euronext Paris
ISIN code: FR0010490920 – Ticker: ECP

PROSPECTUS SUMMARY (French version)

Visa n° 16-502 de l'AMF en date du 27 octobre 2016

Le résumé est constitué d'informations requises connues sous le nom d'« **Eléments** ». Ces Eléments sont présentés en cinq sections A à E et numérotés de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant être inclus dans le résumé d'un prospectus pour ce type de valeurs mobilières et à ce type d'Emetteur. Tous les Eléments ne devant pas être renseignés compte tenu de la nature de l'opération, la séquence de numérotation des Eléments n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Élément donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concernés. Dans ce cas, une description sommaire de l'Élément concerné figure dans le résumé avec la mention « **Sans objet** ».

L'information faisant l'objet de la présente Note d'opération permet de rétablir, en tous points significatifs et en tant que de besoin, l'égalité d'accès entre les différents actionnaires et investisseurs à l'information relative au Groupe.

Section A – Introduction et avertissements

A.1	Introduction et avertissements	Le présent résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus ; Toute décision d'investir dans les titres financiers dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur ; Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire ; Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du règlement général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus, ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations essentielles permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces titres financiers.
A.2	Consentement de l'émetteur	Sans objet.

Section B – Emetteur

B.1	Raison sociale / Dénomination sociale	EuropaCorp (la « Société » ou l'« Emetteur »), et avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le « Groupe »).
B.2	Siège social / Forme juridique / Législation / Pays d'origine	Siège social : 20, rue Ampère, 93 200 Saint-Denis. Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'administration. Droit applicable : Droit français. Pays d'origine : France.

B.3	Nature des opérations et Principales activités	EuropaCorp est un studio intégré qui produit des films de longs métrages et des séries télévisées. Le Groupe assure en outre la distribution directe de films en France et aux Etats-Unis. Le Groupe allie ainsi le contrôle des processus créatifs et artistiques et des aspects économiques et commerciaux du secteur du cinéma. Depuis 1999, EuropaCorp a exploité 167 films, auxquels s’ajoutent environ 500 films (films détenus ou mandats de gestion) en catalogue et un <i>track record</i> important de succès internationaux. Fort d’un line-up de films de genre variés, et particulièrement présent à l’international (premier marché des films EuropaCorp), le Groupe a notamment développé un savoir-faire dans la production de film en langue anglaise, à fort potentiel, trouvant un débouché naturel dans le monde entier. Depuis 2010, EuropaCorp produit également des fictions télévisuelles en français et en anglais destinées aux chaînes TV du monde entier. Aujourd’hui, EuropaCorp fait partie des producteurs majeurs en France et en Europe, et compte parmi les rares studios indépendants intégrés. <u>Principales activités :</u> <i>Production de longs métrages</i> Dans son activité de production, EuropaCorp intervient le plus souvent en qualité de producteur délégué (ou de coproducteur délégué) et prend en charge la responsabilité artistique et financière de la fabrication d’un film. Il arrive également qu’EuropaCorp intervienne en qualité de coproducteur. <i>Distribution de longs métrages:</i> EuropaCorp Distribution et EuropaCorp Films USA, filiales à 100% d’EuropaCorp, exercent l’activité de distribution respectivement pour les territoires français et américain pour des films produits par le groupe EuropaCorp ou, pour les films produits par des tiers, dont les droits ont été acquis en tout ou en partie par le Groupe. Certains films correspondant à des franchises peuvent par exception être distribués aux Etats-Unis par des studios tiers lorsque des contrats antérieurs à la mise en place de la distribution américaine du Groupe l’imposent. EuropaCorp Distribution assure la distribution de ces films en France par ses propres moyens tandis qu’EuropaCorp Films USA utilise les services de Relativity EuropaCorp Distribution (RED), une plateforme de distribution basée à Los Angeles et détenue à parité par EuropaCorp et par le groupe Relativity. Les films produits par EuropaCorp ou dont la Société a acquis les droits pour d’autres territoires sont distribués sur les autres territoires par des distributeurs locaux avec lesquels EuropaCorp traite au cas par cas ou bien dans le cadre de contrats portant sur plusieurs films (<i>output deals</i>). <i>Production et Distribution de téléfilms/séries télévisuelles :</i> Ce secteur correspond à l’intégralité des moyens d’exploitation des téléfilms / séries télévisuelles et se décline au sein des filiales EuropaCorp Télévision et EuropaCorp Télévision USA. La durée des cycles de production, les moyens de financement ainsi que les éléments constitutifs de la marge diffèrent du secteur « production et distribution cinématographique », ce qui justifie l’existence d’un secteur opérationnel à part entière. <i>Autres activités :</i> Le Groupe exerce également des activités annexes non directement liées à l’exploitation de films cinématographiques ou télévisuels à savoir, sans que cette liste soit limitative : édition littéraire, recettes de publicité, recettes éditoriales de musique, gestion événementielle de la cité du Cinéma, exploitation de salles de cinéma...
-----	---	---

Ventilation du chiffre d'affaires consolidé d'EuropaCorp par activité :

	Exercice clos le					
(En milliers d'euros)	31 mars 2016		31 mars 2015		31 mars 2014	
	CA	%	CA	%	CA	%
Ventes internationales	55 497	37,7%	95 747	42,2%	112 045	52,9%
Salles	9 777	6,6%	29 247	12,9%	10 450	4,9%
Vidéo/VOD	15 155	10,3%	13 667	6,0%	9 322	4,4%
Télévision	23 846	16,2%	29 145	12,8%	26 793	12,6%
Soutien	4 201	2,9%	9 751	4,3%	5 018	2,4%
Séries TV	21 774	14,8%	32 829	14,5%	36 220	17,1%
Événementiel	2 593	1,8%	4 355	1,9%	2 867	1,4%
Multiplexes	7 459	5,1%	5 832	2,6%	1 477	0,7%
Autres activités	7 039	4,8%	6 364	2,8%	7 622	3,6%
Chiffre d'affaires	147 340	100%	226 937	100%	211 815	100%

B.4a

Tendances récentes ayant des répercussions sur la Société

Depuis la clôture du dernier exercice, la Société a sorti les films suivants :

La Société a enregistré les sorties en salles des longs métrages suivants : *THE NICE GUYS* (sortie en salles en mai 2016 en France, 380 000 entrées en France) ; *MA VIE DE CHAT* (sortie en salle en août 2016 : 50,8 millions de dollars au « box-office » comprenant 234 000 entrées en France).

Comme annoncé, les sorties de films, particulièrement en langue anglaise, sur le premier semestre de l'exercice 2016/17 qui s'est achevé au 30 septembre dernier sont relativement limitées. La sortie du contingent de films le plus important est prévu pour le second semestre de l'année en cours.

Six films en langue anglaise produits ou acquis par EuropaCorp, sont actuellement terminés ou en post-production.

En outre, le tournage et le montage du dernier film de Luc Besson, *VALERIAN*, ont été achevés début juin, en avance sur le calendrier et dans le respect du budget prévus. Le film est actuellement en cours de post production en vue d'une sortie en juillet 2017 comme initialement prévu.

Projet de cession de l'activité Multiplexe :

Comme annoncé au marché, la Société est entrée fin septembre 2016 en négociations exclusive avec le groupe Gaumont-Pathé en vue de la cession de son activité Multiplexe.

Financement – extension ligne de crédit :

Le 30 septembre 2016, le Groupe a négocié avec Vine Investment Advisors, LP l'extension de la ligne de crédit secondaire d'un montant initial de 50 millions de dollars, permettant de tirer une somme d'environ 30 millions de dollars supplémentaire, portant ainsi la ligne à 80 millions de dollars. La ligne de crédit secondaire détenue par Vine Investment Advisors, LP porte intérêt au taux annuel de 15% dont 6% sont payables trimestriellement, le solde étant capitalisé et payable à la date d'échéance du crédit.

Les principales dispositions de cet avenant sont décrites à la section 10.2.2 de l'Actualisation du Document de Référence.

Signature d'un protocole d'investissement entre la Société et FF Motion Invest Co., Limited (Fundamental Films group) :

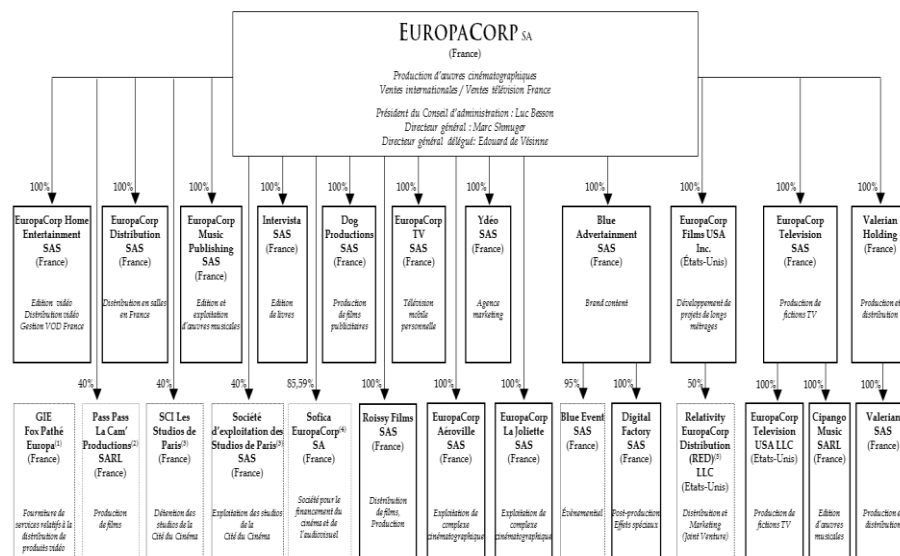
Le 28 septembre 2016, la Société et FF Motion Invest Co., Limited, filiale indirectement détenue à 100% par la société Fundamental Films, producteur, distributeur de films et financier basé à Shanghai, ont signé un protocole d'investissement en vue de procéder avant la fin de l'année 2016 à l'Augmentation de capital Réservée.

Le Groupe Relativity est en retard, à la date du Prospectus, du paiement des frais généraux de la plateforme de distribution commune RED (V. B3 ci-dessus) pour le dernier trimestre de l'année 2016. S'il devait advenir que cette situation ne soit pas résolue avant la date du 14 décembre 2016, EuropaCorp pourrait reprendre seule le contrôle de RED (gestion de l'entité et choix des films à distribuer et de leur date de sortie) et supporter l'intégralité des frais de fonctionnement de RED.

B.5

Description du Groupe

La Société est à la tête d'un groupe de sociétés organisé comme suit au 1^{er} octobre 2016 :



⁽¹⁾ EuropaCorp Home Entertainment est membre du GIE Fox Pathé Europa

⁽²⁾ Autres actionnaires : M. Hicham Tragha (25%), M. Adnane Tragha (25%) et M. Milos Dupor (10%)

⁽³⁾ Autres actionnaires : Euro Media France (25,01%), Quinta Communications (25%) et Front Line (9,99%)⁽⁴⁾ Contrôle de fait par EuropaCorp

⁽⁵⁾ Autre actionnaire : Relativity Media (50%)

NB :

- organigramme simplifié, hors SPV

- le pourcentage de détention de capital est identique au pourcentage de détention des droits de vote

EuropaCorp est l'entité du Groupe exerçant les activités de production cinématographique, de cession de droits d'exploitation des films à l'international (salles, vidéo, diffusion télévisuelle, etc.), de cession de droits de diffusion aux chaînes de télévision françaises, ainsi que les activités d'exploitation des films sous forme de licences, produits dérivés et partenariats.

Les relations qu'EuropaCorp entretient avec les autres sociétés du Groupe lui permettent de mettre en œuvre une stratégie d'intégration verticale dans la chaîne de production et d'exploitation d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, et d'optimiser la rentabilité des capitaux investis dans des projets ambitieux et variés, tout en réduisant les risques financiers associés.

B.6

Principaux actionnaires

A la date du Prospectus, le capital social de la Société s'élève à 10 046 638,58 euros entièrement libéré, divisé en 29 548 937 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,34 euro chacune.

Au 7 octobre 2016, et à la meilleure connaissance de la Société, l'actionnariat de la Société était le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote ⁴
Front Line	12 935 903	43,78%	43,83%
Luc Besson	4 035	0,01%	0,01%
Total Luc Besson	12 939 938	43,79%	43,84%
Lambert Capital BV	2 931 415	9,92%	9,93%
Héritiers de Christophe Lambert	1	0,00%	0,00%
Total Héritiers de Christophe Lambert	2 931 416	9,92%	9,93%
Total Concert¹	15 871 354	53,71%	53,77%
Equitis Gestion ^{2,3}	1 019 025	3,45%	3,45%
Habert Dassault Finance (& Benoît Habert) ⁵	2 685 540	9,09%	9,10%
BPCE ⁵	659 202	2,23%	2,23%
Actions versées aux salariés via le plan d'actions gratuites ³	233 783	0,79%	0,79%
Public ⁵	9 278 949	31,40%	31,44%
Auto-détention	34 868	0,12%	0,00%
TOTAL	29 548 937	100,00%	100%

¹ Lambert Capital BV et M. Christophe Lambert ont déclaré agir de concert avec Front Line et M. Luc Besson en vertu d'un pacte d'actionnaires conclu le 27 mai 2013 (avis 213C0631 et 213C0686 publiés par l'AMF les 5 et 14 juin 2013 et avis 214C0413 en date du 18 mars 2014).

² Titres au porteur à la date du 30 juin 2015, dans le cadre d'une convention de fiducie-gestion signée entre Pierre-Ange Le Pogam et Equitis Gestion, dont l'objet est d'en permettre la cession (avis 211C0251 et 211C0254 publiés par l'AMF les 1^{er} et 2 mars 2011).

³ En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 2012 (19^{ème} résolution), le Conseil d'administration, dans sa séance du 22 mai 2013, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 233 783 actions à l'ensemble du personnel salarié de la Société et de ses filiales françaises, dans les conditions définies aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce.

⁴ Pourcentage des droits de vote réels (hors auto-détention).

⁵ Actions détenues au 7 octobre 2016, dans le cadre d'une recherche de Titres au Porteur Identifiables exercée par la Société à cette date.

Conformément à l'article L.225-123 alinéa 3 du Code de commerce, l'Assemblée générale de la Société en date du 26 septembre 2014 a adopté une modification des statuts de la Société visant à supprimer la mise en place automatique d'un droit de vote double.

A la date des présentes, la Société est contrôlée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par Front Line et le Concert qu'elle forme avec Luc Besson, Lambert Capital BV et les héritiers de Christophe Lambert.

Après la réalisation de l'Augmentation de capital Réservée à FF Motion Invest Co., Limited, cette dernière détiendra 27,89% du capital social de la Société, laquelle sera toujours contrôlée au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce par le Concert, Front Line restant le principal actionnaire avec 31,58% du capital social.

Par ailleurs, l'Assemblée générale du 26 septembre 2014 a adopté une modification des statuts de la Société visant à supprimer la mise en place automatique d'un droit de vote double. Par conséquent, il n'existe aucune disposition statutaire permettant l'existence de droit de vote double.

B.7	Informations historiques financières sélectionnées	Données financières clés : Comptes de résultats consolidés (normes IFRS) <table><tr><td></td><td colspan="3">Exercice clos le</td></tr><tr><td>(En milliers d'euros)</td><td>31 mars 2016</td><td>31 mars 2015</td><td>31 mars 2014</td></tr><tr><td>Produits d'exploitation</td><td>147 340</td><td>226 937</td><td>211 815</td></tr><tr><td>Marge opérationnelle</td><td>37 334</td><td>71 513</td><td>57 741</td></tr><tr><td>Résultat opérationnel</td><td>(22 314)</td><td>19 497</td><td>8 487</td></tr><tr><td>Résultat courant avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition</td><td>(41 906)</td><td>24 214</td><td>5 428</td></tr><tr><td>Résultat net (part du Groupe)</td><td>(27 700)</td><td>16 248</td><td>200</td></tr></table> Etat de situation financière consolidé (normes IFRS) <table><tr><td></td><td colspan="3">Exercice clos le</td></tr><tr><td>(En milliers d'euros)</td><td>31 mars 2016</td><td>31 mars 2015</td><td>31 mars 2014</td></tr><tr><td>Actif non courant</td><td>399 957</td><td>289 159</td><td>227 687</td></tr><tr><td>dont immobilisations incorporelles</td><td>312 630</td><td>208 164</td><td>156 273</td></tr><tr><td>Actif courant</td><td>285 030</td><td>243 590</td><td>246 844</td></tr><tr><td>TOTAL ACTIF</td><td>684 987</td><td>532 748</td><td>474 531</td></tr><tr><td>Capitaux propres – part du Groupe</td><td>155 245</td><td>186 426</td><td>157 940</td></tr><tr><td>Intérêts minoritaires</td><td>(231)</td><td>(153)</td><td>(105)</td></tr><tr><td>Passif non courant</td><td>32 670</td><td>33 170</td><td>41 109</td></tr><tr><td>dont emprunts et dettes financières à plus d'un an</td><td>1 696</td><td>2 230</td><td>20 556</td></tr><tr><td>Passif courant</td><td>497 303</td><td>313 306</td><td>275 587</td></tr><tr><td>dont emprunts et dettes financières à moins d'un an</td><td>310 191</td><td>154 426</td><td>151 469</td></tr><tr><td>TOTAL PASSIF</td><td>684 987</td><td>532 748</td><td>474 531</td></tr></table>		Exercice clos le			(En milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2014	Produits d'exploitation	147 340	226 937	211 815	Marge opérationnelle	37 334	71 513	57 741	Résultat opérationnel	(22 314)	19 497	8 487	Résultat courant avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	(41 906)	24 214	5 428	Résultat net (part du Groupe)	(27 700)	16 248	200		Exercice clos le			(En milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2014	Actif non courant	399 957	289 159	227 687	dont immobilisations incorporelles	312 630	208 164	156 273	Actif courant	285 030	243 590	246 844	TOTAL ACTIF	684 987	532 748	474 531	Capitaux propres – part du Groupe	155 245	186 426	157 940	Intérêts minoritaires	(231)	(153)	(105)	Passif non courant	32 670	33 170	41 109	dont emprunts et dettes financières à plus d'un an	1 696	2 230	20 556	Passif courant	497 303	313 306	275 587	dont emprunts et dettes financières à moins d'un an	310 191	154 426	151 469	TOTAL PASSIF	684 987	532 748	474 531
	Exercice clos le																																																																																	
(En milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2014																																																																															
Produits d'exploitation	147 340	226 937	211 815																																																																															
Marge opérationnelle	37 334	71 513	57 741																																																																															
Résultat opérationnel	(22 314)	19 497	8 487																																																																															
Résultat courant avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition	(41 906)	24 214	5 428																																																																															
Résultat net (part du Groupe)	(27 700)	16 248	200																																																																															
	Exercice clos le																																																																																	
(En milliers d'euros)	31 mars 2016	31 mars 2015	31 mars 2014																																																																															
Actif non courant	399 957	289 159	227 687																																																																															
dont immobilisations incorporelles	312 630	208 164	156 273																																																																															
Actif courant	285 030	243 590	246 844																																																																															
TOTAL ACTIF	684 987	532 748	474 531																																																																															
Capitaux propres – part du Groupe	155 245	186 426	157 940																																																																															
Intérêts minoritaires	(231)	(153)	(105)																																																																															
Passif non courant	32 670	33 170	41 109																																																																															
dont emprunts et dettes financières à plus d'un an	1 696	2 230	20 556																																																																															
Passif courant	497 303	313 306	275 587																																																																															
dont emprunts et dettes financières à moins d'un an	310 191	154 426	151 469																																																																															
TOTAL PASSIF	684 987	532 748	474 531																																																																															
B.8	Informations financières pro forma	Sans objet.																																																																																
B.9	Prévision ou estimation de bénéfice	Sans objet.																																																																																
B.10	Eventuelles réserves sur les informations financières historiques	Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de la Société clos au 31 mars 2016, figurant en page 182 du Document de Référence, ne contient aucune réserve. Il fait état de l'observation suivante : « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « 3.2 – Immobilisations incorporelles » et « 3.6 Impôts différés » de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent respectivement les modalités d'amortissement des films et production audiovisuelles appliquées au 31 mars 2016 et la correction d'erreur résultant d'investigations complémentaires réalisées au cours de l'exercice sur les bases d'impôts différés ». Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés clos au 31 mars 2015, figurant en page 195 du présent Document de référence ne contenait aucune réserve. Il fait état de l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « 3.8 - Créances clients » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose, d'une part, la méthode de comptabilisation retenue pour le contrat de Buy-Out signé avec la Fox en mars 2014, qui, pour rappel, avait fait l'objet d'une réserve de la part des précédents commissaires aux comptes et, d'autre part, les impacts de cette comptabilisation sur les principaux agrégats financiers du groupe au cours des deux derniers exercices ». Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés clos au 31 mars 2014,																																																																																

		figurant en page 191 du Document de référence contenait la réserve suivante : « Le chiffre d'affaires de l'exercice intègre un montant de 29,7 millions d'euros correspondant à la cession des droits à recettes futures en provenance de Fox sur les films Taken et Taken 2, cession assortie de garanties collatérales sur les royalties futures éventuelles à générer avec d'autres contrats passés avec Fox listés dans l'accord, dont le contrat sur le film Taken 3 en cours de tournage et le contrat de VOD. Les conditions de reconnaissance en chiffre d'affaires de ce montant, prévues par la norme IAS 18 – Produits des activités ordinaires – ne sont pas remplies au 31 mars 2014. En effet, ce montant ne peut être considéré comme exclusivement relatif aux deux films Taken et Taken 2 mais à un ensemble de contrats mentionnés dans l'accord, dont les livrables ne sont pas tous disponibles à cette date et dont les produits futurs viendraient compléter les recettes des deux films Taken et Taken 2 si ces dernières étaient insuffisantes pour atteindre le montant fixé au contrat de 45 millions de dollars, à horizon du 31 mars 2024. Sur la base du contrat et de la norme IAS 18, le chiffre d'affaires devrait être comptabilisé à la réception des décomptes de recettes correspondants et, le cas échéant, de la soulte en 2024. Une comptabilisation conforme à la norme IAS 18 se serait traduite par : - une diminution du chiffre d'affaires de 29,7 millions d'euros, de la marge opérationnelle de 13 millions d'euros en raison des charges générées par la comptabilisation de ce chiffre d'affaires (amortissement des films et provision pour ayants-droit essentiellement), de l'impôt sur les résultats de 4,5 millions d'euros et du résultat net de 8,5 millions d'euros, - une augmentation des immobilisations incorporelles nettes de 7,7 millions d'euros, une diminution des créances clients et comptes rattachés de 29,7 millions d'euros, une diminution des autres dettes de 4,8 millions d'euros et une diminution des fournisseurs et comptes rattachés de 8,7 millions d'euros. - des capitaux propres consolidés ramenés de 156,2 millions d'euros à 147,7 millions d'euros. Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation ».
B.11	Fonds de roulement net	La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net du Groupe, avant l'Augmentation de capital Réservee objet de la Note d'opération, est suffisant au regard de ses obligations au cours des douze prochains mois à compter de la date du visa du Prospectus.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles	Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de capital Réservee seront des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société (ISIN FR0010490920). Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date.
C.2	Devise d'émission	Euro.
C.3	Nombre d'actions émises et valeur nominale	11 428 572 actions (correspondant à 27,89 % du capital social de la Société post réalisation de l'Augmentation de capital Réservee) d'une valeur nominale de 0,34 euros chacune, à libérer intégralement lors de la souscription.
C.4	Droits attachés aux actions	Les actions nouvelles seront, dès leur création, soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles sont les suivants : - droit à dividendes ; - droit de vote ; - droit préférentiel de souscription ; - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation ; - droit d'information des actionnaires.
C.5	Restrictions à la libre négociabilité des actions	Sans objet. Aucune clause statutaire ne limite la libre négociation des actions composant le capital social de la Société. En conséquence, les actions nouvelles seront librement négociables à compter de leur émission.
C.6	Demande d'admission à la négociation	Les actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de capital Réservee feront l'objet d'une demande d'admission sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Leur admission est prévue dès que possible à compter de leur émission et au plus tard le 21 novembre 2016, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0010490920).
C.7	Politique en matière de dividendes	A l'occasion de l'affectation de résultat de l'exercice clos le 31 mars 2013, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé le versement d'un dividende s'élevant à 0,12 euro par action, soit une distribution de 3 517 818 euros. A l'occasion de l'affectation de résultat des exercices clos les 31 mars 2014 et 2015, l'Assemblée générale des actionnaires a décidé de ne pas procéder au versement d'un dividende. Le montant des distributions de dividendes envisagées pour les exercices à venir se situe dans une fourchette comprise entre 20% et 40% des résultats annuels distribuables de la Société.

		Cet objectif ne constitue en aucun cas un engagement de la Société. Les dividendes dépendent en particulier des résultats opérationnels et de la situation financière de la Société.
Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à l’Emetteur et son secteur d’activité	Avant toute décision d’investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les principaux facteurs de risque propres au Groupe et à ses activités résumés ci-dessous : - Risques liés à l’industrie cinématographique : à savoir notamment les risques liés au caractère aléatoire des succès commerciaux des films, à l’importance des coûts de production des œuvres cinématographiques, au retard dans les délais de production et au dépassement des limites budgétaires, mais également les risques liés à la concentration de la filière cinématographique et au caractère très concurrentiel du secteur, à l’évolution du marché des supports vidéo et du développement de la VOD, les risques liés au piratage, à l’encadrement des fenêtres de diffusion, aux politiques de soutien de l’industrie du cinéma, aux droits d’exploitation sur les films, aux autorisations administratives et à la réglementation audiovisuelle, ainsi que les risques liés à la production de séries TV ; - Risques liés à la Société : notamment les risques de dépendance à l’égard de certains hommes clés tels que Luc Besson, fondateur, dont l’image bénéficie à la Société ; - Risques inhérents aux activités du Groupe : notamment, les risques liés à la fluctuation des revenus du Groupe, les risques financiers liés à la production ou coproduction des films, les risques spécifiques liés à la production de films d’animation, les risques liés à l’effet des acquisitions ou des investissements, notamment risques liés aux opérations de croissance externe, aux investissements liés au développement d’une activité d’exploitation de salles de cinéma et à ceux liés à la Cité du Cinéma ; - Risques liés au Groupe Relativity : Le groupe Relativity détient 50% de la plateforme de distribution RED (cf. B3 ci-dessus) dont EuropaCorp détient également 50%. Les deux partenaires doivent assurer chacun le financement de 50% des frais généraux de RED. Le Groupe Relativity est en retard, à la date du Prospectus, du paiement de sa quote-part des frais généraux pour le dernier trimestre de l’année 2016. S’il devait advenir que cette situation ne soit pas résolue avant la date 14 décembre 2016, EuropaCorp pourrait reprendre seule le contrôle de RED (gestion de l’entité et choix des films à distribuer et de leur date de sortie) et supporter l’intégralité des frais de fonctionnement de RED. - Risques juridiques, notamment les risques de litige (relatifs aux droits de propriété intellectuelle, aux droits de distribution des films ou encore aux accidents sur les plateaux) et les risques liés aux litiges en cours ; - risques de marché, notamment les risques de taux, de change, de liquidité, de crédit et le risque sur actions.
D.3	Principaux risques propres aux actions nouvelles	Les actions nouvelles étant identiques aux actions existantes, celles-ci supportent les mêmes risques que les actions déjà émises, dont notamment : - risques liés à la dilution des actionnaires existants du fait de l’émission des actions nouvelles dans le cadre de l’Augmentation de capital Réservée ; - risques liés à la non-réalisation de l’Augmentation de capital Réservée ; - risques sur la volatilité et la liquidité des actions de la Société ; - risques liés aux cessions d’actions de la Société qui pourraient intervenir sur le marché et avoir un impact défavorable sur le cours de l’action de la Société.
Section E – Offre		
E.1	Montant total du produit de l’augmentation de capital et estimation des dépenses totales liées à l’émission	Le produit brut correspond au produit du nombre d’actions à émettre et du prix de souscription unitaire des actions nouvelles. Le produit net correspond au produit brut diminué des charges mentionnées ci-dessous. - Produit brut : 60 000 003 euros. - Produit net estimé : 59 400 000 euros. Les dépenses liées à l’augmentation de capital en numéraire sont estimées à un montant d’environ 600 000 euros.
E.2a	Raisons de	L’Augmentation de capital Réservée envisagée d’un montant total de 60 000 003 euros

	l'Offre / Utilisation du produit de l'émission / Montant net maximum estimé du produit de l'augmentation de capital	(montant net estimé: 59,4 millions d'euros) s'inscrit dans le cadre du protocole d'investissement conclu le 28 septembre 2016 entre l'Emetteur et FF Motion Invest Co., Limited, filiale à 100% du groupe Fundamental Films (le « Protocole d'Investissement »), prévoyant sous réserve notamment de la décision de l'Assemblée générale mixte de la Société, les conditions d'une prise de participation minoritaire du groupe Fundamental Films, via sa filiale, au sein d'EuropaCorp. L'objectif global poursuivi par cette Augmentation de capital Réservée, réalisée à un prix de souscription représentant une prime de marché de l'ordre de 38,5% par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant la signature du Protocole d'Investissement, est de permettre l'accroissement des fonds propres du Groupe dans des conditions favorables aux actionnaires existants, et en particulier minoritaires de la société EuropaCorp. Cette Augmentation de capital Réservée constitue la part la plus importante d'une opération globale d'accroissement de la capacité de financement du Groupe. Cette opération globale comprend trois volets : (1) l'Augmentation de capital Réservée qui fait l'objet de la présente Note d'opération ; (2) le projet de cession de l'activité multiplexes pour une contrepartie totale, si l'opération était réalisée, qui devrait se situer aux alentours de 21 millions d'euros et (3) une extension du financement du fait de l'augmentation de 30 millions de dollars (environ 27 millions d'euros) de la ligne de crédit secondaire mentionnée au B4a ci-dessus soit un total d'environ 107 millions d'euros, frais déduits. L'objectif de l'augmentation des capacités financières de la Société dans laquelle s'inscrit l'Augmentation de capital Réservée proposée est de permettre à EuropaCorp d'accélérer sa stratégie de développement en particulier de (1) la production de films de long métrage et de séries télévisées en langue anglaise et (2) la distribution directe aux Etats-Unis et en France de ces films de long métrage ainsi que l'acquisition de films en langue anglaise produits par des tiers. L'objectif d'augmentation du nombre de films et de séries télévisées en langue anglaise est d'accroître les valeurs de catalogue et ainsi optimiser les capacités financières du Groupe.
E.3	Modalités et conditions de l'offre	Nombre d'actions nouvelles à émettre : 11 428 572 actions nouvelles. Prix de souscription des actions nouvelles dans le cadre de l'Augmentation de capital Réservée : Le prix de souscription des actions nouvelles qui sera proposé à l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires a été fixé à 5,25 euros par action, dont 0,34 euro de valeur nominale et 4,91 euros de prime d'émission, à libérer intégralement au moment de la souscription. Le prix de souscription représente une prime de l'ordre de 38,5% par rapport à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant la signature du Protocole d'Investissement (le 28 septembre 2016). Fondement juridique de l'Augmentation de capital Réservée : Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de commerce. Bénéficiaire des actions nouvelles : La souscription des actions nouvelles sera réservée à FF Motion Invest Co., Limited. Les actionnaires existants de la Société ne bénéficieront pas d'un droit préférentiel de souscription dans le cadre de cette Augmentation de capital Réservée. Il convient ici de relever l'absence d'engagement de conservation de FF Motion Invest et l'absence de concert entre FF Motion Invest et les actionnaires significatifs de la société. Gouvernance : Aux termes du Protocole d'Investissement conclu le 28 septembre 2016, il est prévu que Monsieur Mark Gao, président de Fundamental Films, soit nommé administrateur de la Société avec effet à la date de la réalisation de l'Augmentation de capital Réservée. Cette même Assemblée générale du 17 novembre 2016 sera également amenée à se prononcer sur la modification de l'article 8 des statuts de la Société en vue de permettre la nomination de censeurs qui auront la possibilité de participer aux réunions du Conseil d'administration sans voix délibérative. Il a été convenu dans le cadre du Protocole d'Investissement qu'un représentant du groupe Fundamental Films soit nommé comme censeur. Il s'agit de Monsieur Grégory Ouanhon. Conditions suspensives : La réalisation de l'Augmentation de capital Réservée envisagée est notamment soumise (A) au vote favorable de l'Assemblée générale extraordinaire sur la totalité des résolutions visant à permettre (i) l'Augmentation de capital Réservée, (ii) la

nomination de Monsieur Mark Gao comme administrateur de la Société, (iii) la modification de l'article 8 des statuts de la Société en vue de permettre la nomination d'un représentant de Fundamental Films comme censeur et (iv) la nomination d'une femme au Conseil d'administration de la Société, et ce afin de se conformer à la réglementation applicable, (B) à l'octroi par l'AMF du visa sur le Prospectus et (C) à l'approbation par l'Assemblée générale de Fundamental Films le 10 novembre 2016 de l'investissement tel que décrit dans le cadre de la présente Note d'opération.

Sous réserve du vote favorable de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 17 novembre 2016, il est prévu qu'un Conseil d'administration se tienne ce même jour en vue de faire usage de la délégation qui lui aura été conférée et de subdéléguer à la Direction générale ses pouvoirs à l'effet de décider la mise en œuvre de l'Augmentation de capital Réservee.

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital :

7 octobre 2016	Tenue d'un Conseil d'administration de la Société convoquant l'Assemblée générale extraordinaire avec pour ordre du jour les décisions nécessaires aux opérations envisagées dans la présente Note d'opération.
12 octobre 2016	Publication de l'avis de convocation au BALO
27 octobre 2016	Visa de l'AMF sur le Prospectus
28 octobre 2016	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant l'obtention du visa sur le Prospectus et décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital et les modalités de mise à disposition du Prospectus. Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'émission.
17 novembre 2016	Assemblée générale extraordinaire de la Société délibérant notamment sur l'Augmentation de capital Réservee Diffusion d'un communiqué par la Société annonçant le vote de l'Assemblée générale extraordinaire Conseil d'administration de la Société subdélégant ses pouvoirs à la Direction générale à l'effet de réaliser l'Augmentation de capital Réservee.
18 novembre 2016	Souscription par FF Motion Invest Co., Limited des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de capital Réservee Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant la réalisation de l'Augmentation de capital Réservee Diffusion par Euronext d'un avis d'admission aux négociations des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Augmentation de capital Réservee.

Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds nécessaire à la constatation de la réalisation de l'Augmentation de capital Réservee :

CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

Contact Investisseurs

Pierre André Junne
Responsable Relations Investisseurs
20, rue Ampère
93413 Saint-Denis Cedex
Tél. : +33 (01) 55 99 50 00
pajunne@europacorp.com

Mise à disposition du Prospectus

Le Prospectus est disponible sans frais au siège social d'EuropaCorp, 20 rue Ampère - 93200 Saint-Denis Cedex, sur le site Internet de la Société (www.europacorp-corporate.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès du Chef de File et Teneur de Livre.

E.4	Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'émission	Sans objet
E.5	Personne ou entité offrant de vendre ses actions /	Sans objet

	Convention de blocage																																																																																																																						
E.6	Montant et pourcentage de dilution résultant immédiatement de l'offre	<i>Incidence de l'émission des actions nouvelles issues de l'Augmentation de capital Réservee sur la quote-part des capitaux propres</i> A titre indicatif, l'incidence de l'émission de 100% des 11 428 572 actions nouvelles sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action serait la suivante : <table><tr><td></td><td>Quote-part des capitaux propres (en euros)</td></tr><tr><td>Avant émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire</td><td>€ 5,25</td></tr><tr><td>Après émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire</td><td>€ 5,24</td></tr></table> <i>Incidence de l'émission des actions nouvelles issues de l'Augmentation de capital Réservee sur la situation de l'actionnaire</i> A titre indicatif, l'incidence de l'émission de 100% des 11 428 572 actions nouvelles sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société, incluant les actions auto-détenues) serait la suivante : <table><tr><td></td><td>Participation de l'actionnaire (en %)</td></tr><tr><td>Avant émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire</td><td>1,00%</td></tr><tr><td>Après émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire</td><td>0,72%</td></tr></table> A titre illustratif, en cas de réalisation de l'Opération d'Augmentation de capital Réservee à hauteur de 60 000 003 millions d'euros, les modifications prévues sur l'actionnariat du Groupe et ses principaux actionnaires seront les suivantes : <table><tr><th></th><th colspan="3">Pre-operation (situation au 7 Octobre 2016)</th><th colspan="3">Post-operation</th></tr><tr><th>Actionnaires</th><th>Nombre d'actions</th><th>% du capital</th><th>% de droits de votes</th><th>Nombre d'actions</th><th>% du capital</th><th>% de droits de votes</th></tr><tr><td>Front Line</td><td>12 935 903</td><td>43,78%</td><td>43,83%</td><td>12 935 903</td><td>31,57%</td><td>31,60%</td></tr><tr><td>Luc Bessen</td><td>4 035</td><td>0,01%</td><td>0,01%</td><td>4 035</td><td>0,01%</td><td>0,01%</td></tr><tr><td>Lambert Capital BV</td><td>2 931 415</td><td>9,92%</td><td>9,93%</td><td>2 931 415</td><td>7,15%</td><td>7,16%</td></tr><tr><td>Héritiers de Christophe Lambert</td><td>1</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>1</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr><tr><td>Sous-total Concert</td><td>15 871 354</td><td>53,71%</td><td>53,78%</td><td>15 871 354</td><td>38,73%</td><td>38,76%</td></tr><tr><td>FF Motion Invest</td><td>0</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>11 428 572</td><td>27,89%</td><td>27,91%</td></tr><tr><td>Habert Dassault Finance (& Benoît Habert)</td><td>2 685 540</td><td>9,09%</td><td>9,10%</td><td>2 685 540</td><td>6,55%</td><td>6,56%</td></tr><tr><td>Equitis Gestion</td><td>1 019 025</td><td>3,45%</td><td>3,45%</td><td>1 019 025</td><td>2,49%</td><td>2,49%</td></tr><tr><td>Sous-total</td><td>19 575 919</td><td>66,25%</td><td>66,33%</td><td>31 004 491</td><td>75,66%</td><td>75,73%</td></tr><tr><td>BPCE</td><td>659 202</td><td>2,23%</td><td>2,23%</td><td>659 202</td><td>1,61%</td><td>1,61%</td></tr><tr><td>Flottant</td><td>9 278 948</td><td>31,40%</td><td>31,44%</td><td>9 278 948</td><td>22,64%</td><td>22,66%</td></tr><tr><td>Titres auto-détenus</td><td>34 868</td><td>0,12%</td><td>0,00%</td><td>34 868</td><td>0,09%</td><td>0,00%</td></tr><tr><td>TOTAL</td><td>29 548 937</td><td>100%</td><td>100%</td><td>40 977 509</td><td>100%</td><td>100%</td></tr></table>		Quote-part des capitaux propres (en euros)	Avant émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	€ 5,25	Après émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	€ 5,24		Participation de l'actionnaire (en %)	Avant émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	1,00%	Après émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	0,72%		Pre-operation (situation au 7 Octobre 2016)			Post-operation			Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de votes	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de votes	Front Line	12 935 903	43,78%	43,83%	12 935 903	31,57%	31,60%	Luc Bessen	4 035	0,01%	0,01%	4 035	0,01%	0,01%	Lambert Capital BV	2 931 415	9,92%	9,93%	2 931 415	7,15%	7,16%	Héritiers de Christophe Lambert	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%	Sous-total Concert	15 871 354	53,71%	53,78%	15 871 354	38,73%	38,76%	FF Motion Invest	0	0,00%	0,00%	11 428 572	27,89%	27,91%	Habert Dassault Finance (& Benoît Habert)	2 685 540	9,09%	9,10%	2 685 540	6,55%	6,56%	Equitis Gestion	1 019 025	3,45%	3,45%	1 019 025	2,49%	2,49%	Sous-total	19 575 919	66,25%	66,33%	31 004 491	75,66%	75,73%	BPCE	659 202	2,23%	2,23%	659 202	1,61%	1,61%	Flottant	9 278 948	31,40%	31,44%	9 278 948	22,64%	22,66%	Titres auto-détenus	34 868	0,12%	0,00%	34 868	0,09%	0,00%	TOTAL	29 548 937	100%	100%	40 977 509	100%	100%
	Quote-part des capitaux propres (en euros)																																																																																																																						
Avant émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	€ 5,25																																																																																																																						
Après émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	€ 5,24																																																																																																																						
	Participation de l'actionnaire (en %)																																																																																																																						
Avant émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	1,00%																																																																																																																						
Après émission des 11 428 572 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital en numéraire	0,72%																																																																																																																						
	Pre-operation (situation au 7 Octobre 2016)			Post-operation																																																																																																																			
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de votes	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de votes																																																																																																																	
Front Line	12 935 903	43,78%	43,83%	12 935 903	31,57%	31,60%																																																																																																																	
Luc Bessen	4 035	0,01%	0,01%	4 035	0,01%	0,01%																																																																																																																	
Lambert Capital BV	2 931 415	9,92%	9,93%	2 931 415	7,15%	7,16%																																																																																																																	
Héritiers de Christophe Lambert	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%																																																																																																																	
Sous-total Concert	15 871 354	53,71%	53,78%	15 871 354	38,73%	38,76%																																																																																																																	
FF Motion Invest	0	0,00%	0,00%	11 428 572	27,89%	27,91%																																																																																																																	
Habert Dassault Finance (& Benoît Habert)	2 685 540	9,09%	9,10%	2 685 540	6,55%	6,56%																																																																																																																	
Equitis Gestion	1 019 025	3,45%	3,45%	1 019 025	2,49%	2,49%																																																																																																																	
Sous-total	19 575 919	66,25%	66,33%	31 004 491	75,66%	75,73%																																																																																																																	
BPCE	659 202	2,23%	2,23%	659 202	1,61%	1,61%																																																																																																																	
Flottant	9 278 948	31,40%	31,44%	9 278 948	22,64%	22,66%																																																																																																																	
Titres auto-détenus	34 868	0,12%	0,00%	34 868	0,09%	0,00%																																																																																																																	
TOTAL	29 548 937	100%	100%	40 977 509	100%	100%																																																																																																																	
E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par l'Emetteur	Sans objet.																																																																																																																					